



montmorot
— C A M P U S —

MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE

EPLEFPA DE MONTMOROT
614 avenue Edgard Faure
39570 MONTMOROT

Création de 5 salles de classe entre les
bâtiments CFA-CFPPA

Acte d'Engagement

N° de contrat _____

AE.1 MAÎTRISE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage	EPLEFPA DE MONTMOROT
Adresse	614 Avenue Edgar Faure
	39570 MONTMOROT
Mandataire	
Personne habilitée à signer le marché	Pierre MARTIN
Adresse	
Conducteur d'opération	

AE.2 CONTRACTANT(S)

Le Mandataire, soussigné :

<input checked="" type="checkbox"/> M/Mme	contractant personnellement,
<input type="checkbox"/> La société	
Représentée par	dûment habilité(e),
Adresse	
Code NAF	N° SIRET
TVA intracommunautaire	
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes	

Les, cocontractants soussignés, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, groupées :

conjoints (cf. grille de répartition détaillée des prestations annexées)

solidaires, les unes des autres,

et désignées dans le marché sous le nom "Maître d'œuvre".

1^{er} cotraitant :

Représentée par	contractant personnellement,
Adresse	dûment habilité(e),

2^e cotraitant :

Représentée par	contractant personnellement,
Adresse	dûment habilité(e),

3^e cotraitant :

Représentée par	contractant personnellement,
Adresse	dûment habilité(e),

Le maître d'œuvre, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, est représenté par :
.....dûment mandaté à cet effet, conformément à la convention de mandat annexée

Le contractant unique ou les contractants, après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés et du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), Après avoir produit toutes les attestations prévues aux articles 44, 45 et 46 du code des marchés publics 2006, AFFIRMENT, sous peine de résiliation de plein droit du contrat, qu'aucune des personnes physiques ou morales pour lesquelles ils interviennent ne tombent sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi du 14 avril 1952 modifiée. S'ENGAGENT, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le CCAP, à exécuter la mission de maîtrise d'œuvre aux conditions particulières ci-après, qui constituent l'offre.

AE.3 OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché est un marché de maîtrise d'œuvre portant sur l'opération ci-dessous :

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION

EPLFPA DE MONTMOROT – création de 5 salles de cours au niveau des bâtiments CFA-CFPPA

CONTENU DE LA MISSION

Le contenu et l'étendue de la mission de maîtrise d'œuvre sont définis à l'article AP 6 du CCAP et dans le CCTP.

DÉLAIS D'EXÉCUTION

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est de 18 mois.

Le point de départ de chacun de ces délais est fixé à l'article 7 4.1 du CCAP

AE.4 OFFRE DE PRIX

Conditions générales de l'offre de prix :

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois d'avril 2022 (m0).

Le coût prévisionnel est établi dans les conditions prévues à l'article AP 9.1 du CCAP.

Le coût prévisionnel des travaux est 680 000 € HT (valeur avril 2022)

AE.5 PAIEMENTS

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après selon la décomposition et la répartition jointes en annexe.

Contractant unique :

Compte ouvert au nom de	LEGTA EDGAR FAURE		
Sous le numéro	00001001255	Clé RIB	02
Banque	TRESOR PUBLIC		
Code Banque	10071	Code Guichet	39000

1er cotraitant :

Compte ouvert au nom de :
Sous le numéro : Clé RIB :
Banque :
Code Banque : Code Guichet :

2ème cotraitant :

Compte ouvert au nom de :
Sous le numéro : Clé RIB :
Banque :
Code Banque : Code Guichet :

3ème cotraitant :

Compte ouvert au nom de :
Sous le numéro : Clé RIB :
Banque :
Code Banque : Code Guichet :

Ordonnateur :

Comptable assignataire des paiements :

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics 2006 :

Chapitre budgétaire : Article :

Cadre réservé à la mention d'exemplaire unique en vue du NANTISSEMENT ou de la CESSION DE CRÉANCE

<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Le marché est passé en application de l'article 28 du code des marchés publics

AE.6 ASSURANCES

Mandataire :

Compagnie d'assurance : N° de police :

1^e cotraitant :

Compagnie d'assurance : N° de police :

2^e cotraitant :

Compagnie d'assurance : N° de police :

3^e cotraitant :

Compagnie d'assurance : N° de police :

L'attestation d'assurance de chaque cotraitant est jointe au présent contrat.

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée au maître d'œuvre dans un délai qui court à compter de la date de remise de l'offre.

Ce délai est de 15 jours.

Fait à Le

Pour les contractants, le Mandataire (cachets et signatures)

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement,
Documents et pièces annexées au présent acte d'engagement :

Annexe 1 - Grille de répartition des honoraires (en cas de groupement)

.....

Fait à Le

La personne habilitée à signer le marché

I. TABLEAU DE REPARTITION HT DES HONORAIRES ENTRE CO-TRAITANTS

	HT	TVA 20%	TTC
Coût prévisionnel des travaux HT	€	€	
Taux de rémunération	%		
Forfait de rémunération	€	€	€

Elément de mission	total sur honoraires %	Montant HT	Répartition par cotraitant			
		€	€			
		€	€	€	€	€
		€		€		€
		€		€	€	€
		€	€			€
		€	€			
	HT	€	€	€	€	€
	TVA 20%	€	€	€	€	€
	TTC	€	€	€	€	€